

LE JOUR de la NUIT

La septième édition du Jour de la Nuit aura lieu le 10 octobre 2015

Paris, le 09 juillet 2015 – Les inscriptions de la septième édition du Jour de la Nuit, qui aura lieu le samedi 10 octobre 2015, sont ouvertes aux structures et collectivités locales. Fort des 420 événements programmés l'année dernière, le Jour de la Nuit propose d'organiser des animations, sorties nature, conférences, débats et extinctions de l'éclairage public sur tout le territoire, afin de sensibiliser le grand public et les élus aux enjeux environnementaux et aux conséquences qu'engendre la pollution lumineuse. L'ensemble de ces événements entend réhabiliter la magie d'une nuit noire, préservée de toute lumière artificielle.

L'UNESCO a fait de l'année 2015, l'année de la Lumière. En proclamant cela, l'institution souhaite sensibiliser tous les citoyens sur l'importance de la lumière dans leur quotidien et la place qu'elle occupe dans les technologies actuelles. En effet, son utilisation est multiple et fait aujourd'hui partie des grands défis mondiaux à travers, notamment, l'énergie, l'éducation ou encore la santé selon les Nations Unies. Cette lumière, qui nous paraît aujourd'hui indispensable pour certains usages, est trop souvent sur-consommée, ce qui entraîne un gaspillage énergétique considérable contribuant au dérèglement climatique de part les gaz à effet de serre induits par sa production, notamment en période de pointe de consommation. De plus, l'éclairage excessif impacte les écosystèmes environnants, qui souffrent de cette abondance d'illuminations et, par la même occasion, condamne les passionnés du ciel étoilé à ne plus pouvoir pratiquer leur activité nocturne.

Coordonné par Agir pour l'Environnement depuis 2009, et en partenariat avec 23 structures*, le Jour de la Nuit mobilise chaque année de nombreuses collectivités et associations locales dans un objectif commun de sensibiliser et d'informer le grand public, sur les effets et les conséquences de la pollution lumineuse. La diversité des activités proposées par les différentes structures crée une véritable richesse de l'événement. De la maîtrise de la consommation d'énergie à la disparition du ciel étoilé en passant par la préservation d'une biodiversité nocturne extrêmement photosensible, les actions de sensibilisation initiées dans le cadre du Jour de la Nuit sont aussi foisonnantes qu'une nuit étoilée.

Depuis quelques années, les préoccupations environnementales semblent prendre de l'ampleur dans le paysage politique actuel. En 2014, l'Assemblée Nationale a voté en première lecture la loi relative à la transition énergétique, permettant au Gouvernement d'envisager un programme d'actions afin de passer d'une société fondée sur la surconsommation d'une énergie perçue comme abondante à une société plus sobre et faiblement carbonée. Le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages est également cette année l'occasion de voir évoluer la législation pour la protection de la biodiversité nocturne face aux nuisances engendrées par la pollution lumineuse. Cependant, il est dorénavant nécessaire de passer aux actes d'autant plus à l'approche de la COP21 - sommet de l'ONU sur le climat - qui aura lieu en cette fin d'année. Ce rendez-vous international, politique et environnemental majeur sera décisif notamment pour la France qui doit montrer son exemplarité environnementale.

Aujourd'hui, les enjeux environnementaux et climatiques deviennent des chantiers prioritaires d'actions de nos sociétés. Nous nous devons d'agir individuellement et collectivement, en intégrant ces préoccupations et notamment en rationalisant nos dépenses en énergies afin de préserver la richesse de la biodiversité et de notre environnement. Le Jour de la Nuit est alors une bonne occasion de rappeler les gestes et les initiatives qui peuvent être réalisés simplement ; c'est pourquoi pour les organisateurs du Jour de la Nuit, « la nuit n'est pas un jour comme les autres » !

Les organisateurs du Jour de la Nuit appellent l'ensemble des participants à cette fête de la nuit noire à se reporter au site <http://www.jourdelanuit.fr> et s'inscrire afin de référencer précisément les événements qui seront prévus le Samedi 10 octobre 2015.



* Afa (Association Française d'Astronomie), Agir pour l'environnement, AMF (Association des Maires de France), Association NégaWatt, ANPCEN (Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes), CLER (Réseau pour la transition énergétique), Conservatoires d'espaces naturels, FCPN (Fédération des clubs Connaitre et Protéger la Nature), les Eco-maires, Enercoop, Francas, FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature), Ligue de l'enseignement, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, Noé conservation, Parcs naturels régionaux de France, Plan National d'Actions Chiroptères, R.A.P (Résistance à l'agression publicitaire), RAC-F (Réseau Action Climat - France), Réseau École et Nature, Réserves Naturelles de France, Sauvetaille des Blaireaux - MELES